

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile

DÉLIBÉRATION PARITAIRE n° 14-19
relative au développement de la formation professionnelle continue
dans la branche des services de l'Automobile

Vu les dispositions de l'article 1.21 de la CCNSA relatives au développement de la formation professionnelle continue tel qu'issu de l'avenant n°71 relatif aux classifications, aux qualifications professionnelles, à l'insertion et la formation professionnelle du 3 juillet 2014, étendu par arrêté ministériel du 5 janvier 2015,

Vu les résultats du plan « compétences emplois 2016-2018 »,

Vu la création de l'OPCO Mobilités et l'adhésion de la branche des Services de l'Automobile qui se donne pour objectif d'accompagner les plus petites entreprises (moins de 50 salariés) pour faire face aux mutations énergétiques, technologiques et concurrentielles en cours et à venir,

Considérant l'article 1.01 c) de la Convention Collective Nationale de la branche des Services de l'Automobile relatif à son champ d'application,

Considérant que la branche est composée de 500 000 actifs, dont 408 637 salariés, dans 134 301 entreprises (selon le rapport des données sociales de la branche des Services de l'Automobile pour 2018) proposant des emplois de proximité, qualifiés et de haute technicité au cœur des territoires, en activité dans la branche,

Considérant que ces emplois sont très majoritairement en contrat à durée indéterminée,

Considérant que la branche connaît de fortes mutations principalement liées à 4 facteurs :

- *une évolution technologique permanente en lien avec les nouvelles motorisations (véhicule hybride, électrique, hydrogène) impliquant une mise à jour permanente des compétences des salariés ;*
- *une connectivité accrue des véhicules modifiant le processus de maintenance et de vente ;*
- *un renforcement des normes liées à la protection de l'environnement et à la sécurité routière ;*
- *enfin, un rapport des citoyens à l'automobile évolutif (nouvelles mobilités, auto-partage...) offrant de ce fait de nouvelles opportunités de croissance,*

Considérant la volonté commune et l'engagement des partenaires sociaux de la branche d'accompagner les entreprises et les salariés de la branche dans ces évolutions, au regard de l'impact de ces mutations sur les entreprises ainsi que sur l'employabilité des salariés,

Considérant la volonté des partenaires sociaux d'entretenir, de développer les capacités d'adaptation des entreprises et des salariés de la branche et de renforcer les actions visant à l'acquisition de nouvelles compétences,

JM JB JN JD
AS JL AF RL

Considérant la nécessité pour ce faire d'identifier précisément et de faire connaître leurs contraintes ainsi que leurs atouts en termes de service de proximité, d'innovation, de performance, de création d'emplois et de valeur ajoutée,

Les organisations soussignées conviennent de ce qui suit :

Article 1 : Objet

Les organisations soussignées confirment leur souhait de mettre en œuvre un nouveau projet « Compétences Emplois 2020-2022 » tel qu'initié par le Conseil des Métiers de la branche des Services de l'Automobile au sein de l'OPCO Mobilités.

La présente délibération sera portée par le Conseil des Métiers de la branche, au nom de la branche, auprès du Conseil d'Administration de l'OPCO Mobilités.

Article 2 : Durée, objectif et financement du projet

Les organisations soussignées s'accordent sur une durée du projet de 3 ans (2020/2022), avec un objectif de formation de 14 000 salariés dont 80% issus d'entreprises de moins de 11 salariés.

Le projet susmentionné sera financé par l'OPCO Mobilités sur les fonds mutualisés de la contribution conventionnelle de la branche.

Article 3 : Prises en charge dans le cadre du projet

Dans le cadre de ce projet, est prévue une prise en charge du coût pédagogique de 100%, dans la limite de 65 € HT/heure de formation.

Le Conseil des Métiers pourra, le cas échéant, proposer à la Commission Paritaire Nationale d'étendre et de moduler cette prise en charge, sous réserve des disponibilités de la contribution conventionnelle.

Article 4 : Domaines visés

Les domaines de formation proposés sont organisés en 3 lots, tels que présentés en annexe 1 de la présente délibération paritaire :

- Lot 1 : Formations métiers relevant du Commerce et de la Réparation Automobile : Secteur Véhicule léger, secteur Véhicule Industriel, axées sur l'accompagnement à la transition énergétique : actions prioritaires sur le VE/VH, évolutions technologiques liées à leur mise sur le marché
- Lot 2 : Accompagnement à la Mobilité Durable (Cycles, Motocycles)
- Lot 3 : Sécurité routière et enseignement de la conduite

En lien avec l'OPCO Mobilités, le Conseil des Métiers de la branche pourra proposer à la Commission Paritaire Nationale de faire évoluer les domaines visés.

Article 5 : Suivi du dispositif

Les organisations soussignées se déclarent disposées à examiner ensemble, au sein des instances paritaires de la branche et de l'OPCO Mobilités tous les moyens propres à améliorer cette employabilité et ce développement des compétences.

Une information régulière sera faite à la Commission Paritaire Nationale, par le Conseil des Métiers de la branche, avec l'appui de l'OPCO Mobilités.

Fait à Suresnes, le 22 octobre 2019

Organisations professionnelles

C.N.P.A.

Conseil National des Professions de l'Automobile

ASAV

FNA

Organisations syndicales de salariés

CFTE

FO Renault

FGTM EFDT

FTM-CGT

CFE-CGC

AS AV RE
JN JO
fy

Annexe 1

Compétences emploi 2020 – 2022

Développement des compétences des salariés – adaptations aux nouvelles technologies

Sur la base d'actions collectives, les formations en lien avec les thématiques suivantes seront soutenues :

Lot 1 : Formations métiers relevant du Commerce et de la Réparation Automobile : Secteur Véhicule léger, secteur Véhicule Industriel, axées sur l'accompagnement à la transition énergétique : actions prioritaires sur le VE/VH, évolutions technologiques liées à leur mise sur le marché

Pour illustration :

VEHICULES LEGERS, avec notamment

- La connaissance des dispositifs ADAS, radars, caméras, détecteurs, etc.
- La vente de véhicules neufs et d'occasion
- La gestion / Organisation d'entreprise :
 - L'accompagnement à la gestion des ressources humaines
 - Le recrutement
- L'électricité, l'électronique
- La maintenance (dont dépannage et remorquage)
- La digitalisation
- La carrosserie-peinture (dont relations avec experts, assureurs et carrossiers)

VEHICULES INDUSTRIELS, avec notamment

- L'électricité, l'électronique : les Base, la lecture de plans, l'utilisation des outils multimètres, l'oscilloscope,
- Le diagnostic électronique : l'utilisation de plusieurs types de valises, l'étude et l'interprétation des nouveaux consommateurs (batteries, alternateurs, pompe à eau, compresseurs)
- La maintenance mécanique :
 - L'intervention sur moteurs nouvelles génération (AD Blue, modine)
 - Le traitement des gaz d'échappement, circuit pneumatique camion
- L'Hydraulique :
 - Le montage de kit hydraulique (fonctionnement des clapets, des pompes)
 - Les véhicules électriques VUL et VI, Hybrides Thermique/GAZ, GAZ GNL et GNC différences

Handwritten notes and signatures in blue ink, including initials like 'JML', 'AS', 'JL', 'APR', and 'CC', along with a heart symbol and some illegible scribbles.

Lot 2 : Accompagnement à la Mobilité Durable (Cycles, Motocycles)

Tertiaires :

- Management opérationnel des entreprises
- Vente et conseil clients produits/services/financements
- Organisation et animation du service après-vente
- Thématiques réglementées et label :
 - Organisation de la filière recyclage de l'entreprise
 - Habilitations électriques (Motocycles)

Techniques :

- Développement et mise à jour des compétences en contrôle et diagnostic
- Technologie des Nouvelles mobilités en « énergie douce », vélo à assistance, vélo rapide, scooter et moto électriques

Lot 3 : Sécurité routière et enseignement de la conduite

- Approche pédagogique et psychologique
- Sécurité Routière
- Risque routier particulier
- Risque routier professionnel
- Gestion de management
- Communication et marketing
- Diversification des activités pour faire face à la concurrence

Handwritten initials and numbers in blue ink:

- JS
- AS
- JB
- 87
- 57
- 50
- AR
- RL